





LA PINK FAMILY

Un événement unique contre le cancer aux Landes-Genusson!

Le dimanche 27 octobre 2024 se tiendra la PINK FAMILY, un événement familial et caritatif pour lutter contre les cancers féminins.

Le saviez-vous ? 40 % des cancers pourraient être évités grâce à des changements de comportements individuels, soit plus de 170 000 nouveaux cas de cancers en moins chaque année en France (source de l'Inca: l'institut National du Cancer). Chez la femme, 3 principaux cancers sont en constante évolution: cancer du sein, le cancer colorectal et le cancer du col de l'utérus. Dépisté suffisamment tôt, un cancer du sein est guéri à horizon 5 ans, dans 9 cas sur 10 (selon le rapport d'activité 2022 de l'association Ruban Rose).

Parties de ce constat, 3 landaises et 1 saint-aubinoise ont imaginé un concept inédit : la «Pink Family». Grâce au soutien de la Ligue contre le Cancer 85, la mairie des Landes-Genusson et l'association Fit'Land, ces 4 vendéennes ont décidé d'organiser un événement au coeur des Landes Genusson (85), une marche de 6 km à réaliser entre amis, en famille avec des enfants ou en couple et un forum dédié à la lutte contre les cancers féminins avec l'intervention de spécialistes et professionnels qui oeuvrent pour le mieux-être des patientes, pendant et après les traitements médicaux.

L'objectif est simple : sensibiliser les plus jeunes à l'importance du dépistage et informer sur les gestes à intégrer à notre routine quotidienne qui peuvent nous alerter !

Les fonds récoltés grâce à la participation des marcheurs seront reversés à la Ligue contre le Cancer 85, pour faire avancer la recherche contre le cancer. L'événement bénéficie également du soutien de la mairie des Landes-Genusson et de plusieurs partenaires locaux.



La Pink Team, c'est qui?

4 vendéennes sensibles à la cause des cancers féminins : Edeline Chupin, Marie-Christine Maleyrot, Mathilde Barotin & Gwladys Amiot.

Infos diverses sur l'événement :

- Lieu : La Godelinière des Landes-Genusson (85)
- Programme : 9h accueil des participants / 9h30 mot d'accueil et départ de la marche
- Collation à l'arrivée
- Dress Code: accessoire rose au choix
- Tarif : 7 € par adulte, gratuit de 12 ans
- Inscription sur HelloAsso > https://www.helloasso.com/associations/fit-land/evenements/inscription-pink-family-la-rando-solidaire
- Vous pouvez également suivre l'événement sur facebook > https://www.facebook.com/events/485603134112890



informations communales >

NOUVEL ARTISAN AUX LANDES-GENUSSON : TERRATED

Chers Landais,

Je suis ravi de vous faire part de mon installation sur notre belle commune des Landes-Genusson.

Après presque 20 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics, dans différentes entreprises du secteur, i'aspirais à me mettre à mon compte et c'est chose faite!

La société TerraTed voit donc le jour, et je suis à votre disposition pour répondre à vos besoins sur tous vos travaux tels que :

- terrassements de maisons, d'agrandissements, de dépendances, de piscines etc...
- préparation d'aménagements paysagers, aux travaux d'enrobés etc...
- assainissements individuels ou collectifs
- et tout autre projet nécessitant des compétences en travaux publics, assainissements, terrassements ou conduite d'engin.

Je serai heureux de vous apporter mon expérience, mes conseils et recommandations sur la réalisation de vos travaux. Vous pouvez d'ores et déjà me contacter au 06.08.69.68.04 ou sur teddy.terrated@gmail.com.

En attendant de vous rencontrer pour échanger sur vos projets en lien avec mon activité, n'hésitez pas à en parler autour de vous

Au plaisir de vous accompagner très prochainement, Teddy Coulonnier pour TerraTed



BANQUET DES 60 ANS (classe 84)

Chères conscrites, chers conscrits,

Nous organisons le banquet des 60 ans pour toutes les personnes nées en 1964 et ayant vécu aux Landes-Genusson ou y vivant actuellement.

N'ayant pas les noms et coordonnées de tout le monde, nous vous invitons à vous faire connaître, si ça vous intéresse, par mail à l'adresse suivante : lolo.guibert@sfr.fr

Les retrouvailles sont prévues le samedi 15 mars 2025.

Nous vous ferons parvenir une invitation avec tous les détails de cette journée.

Les organisateurs classe 84.





23 juillet : DEFONTAINE Julia – 22 La Grande Nallière 23 août : HUYGHE Isaac – 32 rue des Eperviers

31 août : FORTIN FRANCOIS Aslan

- 13 bis rue du Général de Gaulle



Décès (09, 10)

08 août : SOULARD Michelle

- EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)

01 septembre : ROY Henri

- EHPAD « Les Bruvères » (84ans)



07 septembre : MARCHAND Brice et LHERMITE Mélanie

- 36 rue des Eperviers

14 septembre : MECHINAUD David et BÜFFET Gabrielle
– 11 rue de la Garenne

INAUGURATION DU NOUVEAU AU NID DES

PETITS

Samedi 5 octobre 2024 : un grand jour Au Nid des Petits! Ayant emménagé dans sa nouvelle maison au mois de mars, la Mam fera son inauguration au 23 rue des Eperviers aux Landes-Genusson.

Venez nous retrouver pour partager un moment convivial, visiter les locaux et célébrer l'ouverture de notre Maison d'Assistants Maternels.



DISPONIBILITES DE LOCAUX

Vous recherchez des locaux:

- commerciaux
- industriels
- de stockage

Demandez les renseignements en mairie au 02.51.91.62.77



Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45



POINT SUR LA SITUATION DE LA ZONE ET BÂTIMENT (ANCIENNE USINE ATLANCO) RUE DE GAULLE

La procédure d'expropriation engagée par la commune des Landes-Genusson et l'EPF (Etablissement Public Foncier) de la Vendée progresse sur l'îlot Atlanco. À la demande de l'EPF, un expert judiciaire a été désigné par le juge de l'expropriation pour évaluer les coûts de dépollution du site. L'intervention sur place est prévue pour fin octobre. La procédure devrait s'achever en 2025, ce qui permettra à l'EPF de prendre possession du bâtiment.

A l'issue de ce travail juridique, une étude de faisabilité urbaine sera produite afin d'esquisser l'avenir de ce futur secteur qui est destiné à recevoir en priorité des logements. Cette étude devra notamment permettre d'estimer les différents coûts liés à l'opération d'aménagement.

Par la suite, la phase opérationnelle consistera à réaliser les démolitions et la dépollution des sols.

Enfin, des travaux de viabilisation devront être prévus avant l'arrivée des premiers habitants.

Etablissement Public Foncier



LA VAGUE ROSE EST DE RETOUR EN 2024

La Joséphine, course et marche solidaire 100% féminine fait son retour à la Roche-sur-Yon le dimanche 13 octobre.

Aux Landes-Genusson, cette année une formule mixte vous est proposée avec au choix :

*Pendant le mois d'octobre, un circuit vous sera proposé sur la commune,

*Le dimanche 13 octobre, la fameuse vague rose fera son grand retour dans les rues du centre ville de LA ROCHE-SUR-YON.

Vous pouvez vous inscrire sur Irsy.fr/lajosephine

*Le dimanche 27 octobre, nous soutiendrons la Pink Family, marche de 6km organisée pour lutter contre les cancers féminins. Nous comptons sur un maximum de « Joséphine » pour voir déferler une nouvelle vague rose dans notre campagne. Un verre de l'amitié aux couleurs du jour clôturera cette marche.

Bonne course et marche à toutes!



INFOS SACS JAUNES:

Les 3 règles d'or pour les sacs jaunes :

- Sac jaune transparent fermé (par le lien détachable et/ou coulissant, ou un nœud bien serré)
- Les sacs jaunes doivent être déposés devant le domicile ou sur le point de collecte dédié (regroupement de sacs jaunes) uniquement la veille au soir des collectes
- Respect des consignes de tri. Un sac contenant trop d'erreurs ne sera pas collecté. Seuls les emballages se trient, les objets en plastique ou en métal, qui ne sont pas des emballages, n'ont pas leur place dans le sac jaune. Un sac jaune qui a été refusé lors de la collecte, doit être trié à nouveau avant d'être représenté à la collecte.



Attention les abords des colonnes papier, verre et ordures ménagères ne constituent pas un lieu de dépose des sacs jaunes. Pour rappel, les sacs jaunes sont disponibles en mairie ou au siège de la communauté de communes 21rue Johannes Gutenberg 85130 Chanverrie, sur présentation de votre carte de déchetterie.

Un doute, une question, contactez le service environnement au 02.51.63.69.29



infos médiathèque

LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

A noter dans vos agendas!

Clôture du Prix des Lecteurs 2023-2024.

Rejoignez-nous, **vendredi 4 octobre à 20h30** à la médiathèque des Landes-Genusson pour la soirée de clôture du Prix des Lecteurs 2023-2024.

Venez découvrir qui sera le lauréat de cette saison!

À cette occasion, François D'Epenoux, auteur du livre « Le roi-nu-pieds » sera présent pour échanger avec le public.

François d'Epenoux est un écrivain français né le 26 octobre 1963 dans le Doubs.

Il a publié neuf livres aux éditions Anne Carrière, dont deux ont été adaptés au cinéma : *Deux jours à tuer* (par Jean Becker en 2008) et *Les Papas du dimanche* (par Louis Becker en 2012).

Le Réveil du cœur, son neuvième ouvrage, a obtenu le Prix Maison de la presse en 2014.

Nous vous attendons nombreux.

Ouvert à tous et sans inscription

Prix des LECTEURS du Pays de Mortagne 2023-2024 SOIRÉE DE CLÔTURE Vendredi 4 octobre à 20 h 30 Médiathèque des Landes-Genusson En présence de l'auteur François D'EPENOUX

La Micro-Folie

Du 16 au 31 octobre

Qu'est-ce que la Micro-folie ?

Les Micro-Folies sont des musées numériques implantés partout en France. Ils ont pour vocation de faire découvrir de manière numérique, et à l'aide d'un médiateur, des œuvres du monde entier.



La Micro-Folie du Pays de Mortagne se situe au château de Landebaudière à la Gaubretière dans sa forme fixe. Le musée numérique se constitue de tablettes sur lesquelles

le visiteur peut interagir. On peut le visiter soit de manière libre, soit lors d'une visite guidée par un médiateur culturel.

Du 16 au 31 octobre, La micro-Folie s'installera à la médiathèque des Landes-Genusson et vous proposera des visites guidées, des ateliers et des diffusions seront proposés, notamment sur la thématique de l'oiseau, de la musique et des monstres à l'occasion d'Halloween. Découvrez le programme prochainement.

Renseignements: microfolie@paysdemortagne.fr/ 02 51 63 69 10





L'ECOLE DE SPORT LANDAISE

La saison 2024-2025 de l'école de sport est lancée! La rentrée s'est faite le samedi 21 Septembre pour nos 34 adhérents âgés entre 3 et 6 ans encadrés cette année par une nouvelle éducatrice sportive : Juliette, salariée de l'association « InSport ».

L'association organise sa traditionnelle « Fête du sport » le samedi 26 octobre prochain au complexe sportif de 14h30 à 17h30 ouverte aux enfants de 3 à 11 ans.

Au programme : de nombreuses activités ludiques et sportives ainsi que de nombreux lots à gagner et une tombola sur place. Les inscriptions sont ouvertes sur HelloAsso au prix de 7€ l'entrée, il vous sera sinon demandé 9€ sur place. Nous vous invitons à procéder à votre réservation avant le Jour J en suivant le lien ci-dessous ou en flashant le QR Code.

https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-sport-landaise/evenements/fete-de-l-ecole-du-sport-landaise

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : ecoledesportlandaise@gmail.com.



LE FCTL FAIT SON CINÉMA





	•		
DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
4 OCTOBRE	PRIX DES LECTEURS	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
DU 16 AU 31 OCTOBRE	MICRO FOLIE	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
26 OCTOBRE	FETE DU SPORT	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE DE SPORT
27 OCTOBRE	PINK FAMILY	LA GODELINIERE	PINK FAMILY
2 NOVEMBRE	TOURNOI BOULES PALETS	COMPLEXE SPORTIF	ESPOIR LANDAIS
16 NOVEMBRE	FETE DU FOOT	LA GODELINIERE	FCTL
19 NOVEMBRE	DON DU SANG	LA GODELINIERE	AMICALE DES DONNEURS DE SANG

RETROSPECTIVE DE LA JOURNÉE D'INAUGURATION

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS TRAVAUX MIS EN VALEUR

*La vitrine sécurisée de l'Eglise en 2024

RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	BUDGET TOTAL HT	62 000 €
Subvention	Dispositif	Montant
Département de la Vendée	Programme de mise en valeur des objets mobiliers religieux	23 520 €
Direction Régionale	Restauration des objets religieux classés à l'inventaire des monuments histoires et leur mise en valeur	7320 €
TOTAL Subventions		30 840 €
AUTOFINANCEMENT	Total reste à charge	31 160 €



*La réhabilitation et la remise aux normes de la station service en 2022



RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	BUDGET TOTAL HT	107 925 €
Subvention	Dispositif	Montant
Union Européenne	Feader-Leader	23 520 €
Locataire commercial	Participation "Coccinelle"	10 000 €
TOTAL Subventions		33 520 €
autofinancement	Total reste à charge	74 405 €

*l'agrandissement de la périscolaire en 2022

L'aménagement d'une superficie de 75 m2 permet d'accueillir 18 enfants supplémentaires.





RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	BUDGET TOTAL HT	131 265 €
Subvention	Dispositif	Montant
Etat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Dotation de Soutien à l'Investissement Local – (DSIL)	46 000 €
Caisse d'allocations familiales de la Vendée	Aide à l'investissement sur fonds locaux – Travaux Immobiliers et achat d'équipement	17 298 €
TOTAL Subventions		63 298 €
	Financé par la Commune	67 967 €
QUITOCIDOD CCMCOT	Perte sur retour FCTVA (20-16,404) = 3,596%	4720 €
autofinancement	TOTAL reste à charge	72 687 €

Observation : prêt à taux 0% en 6 annuités par la Caisse d'Allocations familiales d'un montant global de 25 946 €

*Le sentier et le chemin agricole en 2022



RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	BUDGET TOTAL HT	456 194 €
Subvention	Dispositif	Montant
État	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	114 400 €
Communauté de Communes du Pays de Mortagne	Fonds de concours	109 970 €
TOTAL Subventions		224 370 €
	Reste à charge	231 824 €
autofinancement	Perte sur retour FCTVA (20-16,404) = 3,596%	16 404 €
	TOTAL reste à charge	248 228 €

*Agrandissement de la maison de santé 2024

RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	2018 - CRÉATION		2024 - AGRANDISSEMENT		CUMUL
	BUDGET TOTAL HT	595 590 €	BUDGET TOTAL HT	569 927 €	1 165 517 €
Subvention	Dispositif	Montant	Dispositif	Montant	
Union Européenne			FEADER LEADER	89 257 €	
État	MINISTERE DE L'INTERIEUR	11 136 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	199 000 €	
	IIIIIIISTERE DE CITTERIEUR	11 150 €	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)	80 000 €	
Région Pays de la loire		•	Fonds Régional d'Urgence	50 000 €	
Département de la Vendée	CCUT - aide aux études de faisabilité	37 500 €			
Communauté de Communes du Pays de Mortagne	FONDS DE CONCOURS	30 000 €			
TOTAL SUBVENTIONS		78 636 €		418 257 €	496 893 €
AUTOFINANCEMENT		516 954 €		151 670 €	668 624 €





*La médiathèque—théâtre et accueil commun



RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

	Construction médiathèque		RHÉABILITATION THÉÂTRE + ESPACE COMMUN		cumul
	BUDGET TOTAL HT	1 442 081 €	BUDGET TOTAL HT	872 000 €	2 314 081 €
	BUDGET IMMOBILIER HT	1 316 318 €			
Subventions	Dispositif		Dispositif		
4	Direction Régionale des Af- faires Culturelles - dotation		Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	261 600 €	
ÉTAT	globale de décentralisation - bibliothèques municipales (DRAC)	490 173 €	Dotation de soutien à l'investis- sement local	87 200 €	
Région Pays de la Loire	Fonds régional Jeunesse et Territoires	25 000 €			
Département de la Vendée	Fonds d'aide аих média- thèques et bibliothèques de proximité - volet immobilier	268 164 €			
	BUDGET MOBILIER HT	125 763 €			
Subventions	Dispositif				
ETAT	Direction Régionale des Af- faires Culturelles - dotation globale de décentralisation - mobilier et équipement des bibiliothèques	56 024 €			
Département de la Vendée	Fonds d'aide aux média- thèques et bibliothèques de proximité - volet mobilier	24 877 €			
	total subventions	864 238 €	Total Subventions	348 800 €	1 213 038 €
	Reste à charge de la Com- mune	577 843 €	Reste à charge	523 200 €	1 101 043 €
AUTOFINANCEMENT	Perte sur retour FCTVA (20- 16,404) = 3,596%	51 857 €	Perte sur retour FCTVA (20- 16,404) = 3,596%	31 357 €	83 214 €
, to to the interior	Total reste à charge	629 700 €	TOTAL reste à charge	554 557 €	1 184 257 €

*Les aménagements du centre bourg



RAPPEL DE L'INVESTISSEMENT

-	BUDGET TOTAL HT	401 596 €	
Subvention	Dispositif	Montant	
ře-t	Dotation d'Equipement des Territoires Auraux – (DETR)	111 054 €	
État	Fonds Vert – aide à la renaturation des centres-bourgs	25147 €	
TOTAL Subventions		136 201 €	
	Reste à charge	265 395 €	
autofinancement	Perte sur retour FCTVA (20-16,404) = 3,596%	14 441 €	
	TOTAL reste à charge	279 836 €	

JOURNÉE D'INAUGURATION DU 14/09/2024

Guy GIRARD, le maire et l'ensemble des conseillers municipaux souhaitent vous remercier de votre participation à cette inauguration lors de cette belle journée ensoleillée.

Merci à tous les landais présents, merci aux différentes associations landaises qui ont œuvré pendant cette journée, la banda la 7^{ème} pour leur moment musical pendant le verre de l'amitié, Games Landes pour leur animation jeux de société, Art'zimut pour leur apéro concert et la Focale landaise pour leur reportage photos. Merci à Ouvrard Traiteur et La Cave Landaise pour nous avoir régalé pendant ce verre de l'amitié. Merci aux professionnels de santé pour nous avoir ouvert leur porte pour la visite de la maison de santé.

Merci aux animateurs de l'après midi à la médiathèque, Romuald pour les jeux vidéos, « Les P'tites mains de Mimi » pour l'atelier créatif de zentangle, Nadège Rigalleau pour le spectacle musical pour enfants, et la compagnie la Poule pour le spectacle de théâtre d'impro.

Merci aux entreprises et élus locaux de nous avoir honoré de leur présence, M. GAVORY Préfet, Mme BESSE Députée, M. RETAILLEAU Sénateur, M. LEBOEUF Président du Conseil Départemental, M. JEAN Président du Pays de Mortagne et Vice Président du Conseil Départemental, Mme BARREAU Conseillère Départementale, les maires et élus des communes voisines.

Merci aux conseillers et employés municipaux pour leur engagement pendant ce mandat et pour leur aide pour faire de cette

journée un moment de joie et de partage.

















































EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Présents:

Mmes Baudon, Bossard, Emsens, Gaborieau, Galais, Pifteau, Pointecouteau, Pouplain; Mm. Chiron, Gauthier, Girard, Herlin, Hilairet, Mouillé, O Roy, JP Roy, Vinet.

Absente excusée : Mme BRETIN représentée par Mme GABORIEAU. Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 3 octobre 2024

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 36 rue Clémenceau, cadastré section AB n°660 et 662 d'une superficie totale de 180 m²
- l'immeuble situé 10 rue Pasteur, cadastré section AB n° 649 et 950 d'une superficie totale de 1394 m 2
- l'immeuble situé 11 rue Pierre de Coubertin, cadastré section A n°1521 et 1523 d'une superficie totale de 1117 m²
- l'immeuble situé 3 rue des Ajoncs, cadastré section D $\rm n^\circ$ 1146 d'une superficie totale de 108 $\rm m^2$

PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N°2 DU PLUIH ET DES MODALITES DE CONCERTATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH) de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne a été approuvé le 3 juillet 2019, puis modifié le 9 novembre 2022. Le PLUiH du Pays de Mortagne comptabilise aujourd'hui 26 Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL). Ces zonages spécifiques implantés en zone agricole ou naturelle permettent de pérenniser ou développer certaines activités économiques, touristiques ou environnementales s'inscrivant dans une dynamique intercommunale.

Le projet de révision allégée n°2 du PLUiH a pour objectif de faire évoluer les STECAL existants en venant modifier ou supprimer certains périmètres. Ce projet de révision sera également l'occasion d'ajouter de nouveaux STECAL répondant à des besoins ou enjeux intercommunaux.

- Mise à jour des STECAL touristiques existants pour permettre le développement d'activités ancrées sur le territoire : la cité des Oiseaux (pages 30 et 31 de la notice explicative) ; la Coutablière Tiny House pages 60, 61 et 62.
- Création de nouveaux STECAL touristiques pour la création de nouveaux projets en cohérence avec le projet du territoire (secteur ouest du territoire sous doté en hébergement touristique) : le Domaine des Quatre Plumes.

L'avis du Conseil est sollicité sur l'ouverture de la procédure de concertation publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve les conditions prescrites de la révision allégée n°2 du PLUIh ainsi que d'ouverture de la concertation publique.

INVESTISSEMENT - PRESENTATION DU PARKING ARRIERE DU JEU DE BOULES

Monsieur le Maire présente en assemblée deux devis suite à une mise en concurrence effectuée en vue de la création d'un parking situé sur l'arrière du jeu de boule actuel, établis respectivement par EIFFAGE MIGNE TP et DELLTRA. L'avis du Conseil est sollicité.

Caroline GABORIEAU ne prend pas part au vote ainsi que son pouvoir, sort de séance, ayant un intérêt personnel à la présente question.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées décide d'attribuer ladite réalisation à l'entreprise DELLTRA pour un montant de 47 686,75 € HT,et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Presentation de l'etude en vue de l'implantation d'un commerce

Monsieur le Maire présente en séance une étude effectuée par la CCI de Vendée, d'un montant de 2.400 € HT qui a pour objectif :

- D'étudier le positionnement commercial de la commune et son évolution depuis 2011 ;
- De déterminer les activités commerciales ou de services manguants ;
- D'étudier la possibilité d'une réimplantation d'un restaurant sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées : 15 OUI, 1 CONTRE, 2 ABSTENTION décide d'approuver les conditions de ladite convention.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE l'ASSOCIATION LES D'BRIDES

Monsieur le Maire expose qu'en raison de l'annulation du feu d'artifice du 14 juillet l'association les D'BRIDES a sollicité la Commune pour bénéficier d'une subvention lui permettant l'équilibre financier en raison de la perte occasionnée par cette annulation.

L'avis du Conseil est sollicité après exposé du bilan financier pour attribuer une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association les D'BRIDES d'un montant de 470 €.